

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (organe intergouvernemental de négociation) – 17 janvier 2023

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Région Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Région européenne – M. Roland Driecce (Pays-Bas)
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique
D^{re} Olla Shideed, Administratrice principale, Préparation aux situations d'urgence
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Julia Keyworth, Administratrice technique, Unité Protocole

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

- Le Secrétariat a présenté aux membres du Bureau le projet préliminaire révisé, qui tient compte des contributions des membres du Bureau depuis la réunion précédente. Le Secrétariat a signalé un certain nombre de modifications essentielles qui ont été apportées à la suite des observations des membres du Bureau, notamment la suppression de différentes options de formulation qui avaient été présentées précédemment dans certaines parties du projet préliminaire et la suppression de dates et de délais spécifiques.
- Les membres du Bureau ont examiné les révisions apportées par le Secrétariat au projet préliminaire sur la base de leurs observations, y compris l'examen des définitions, des principes directeurs figurant à l'article 4, des dispositions en matière de gouvernance et de toutes les autres sections du projet préliminaire.
- Les membres du Bureau et le Secrétariat ont convenu que :
 - Le Secrétariat réviserait le projet préliminaire à l'issue des débats et suivant les contributions des membres du Bureau au cours de la réunion. Le Secrétariat communiquerait ensuite le projet préliminaire révisé aux membres du Bureau pour accord final avant que le Secrétariat en assure la mise en forme rédactionnelle et la traduction.
 - Une réunion du Bureau serait organisée pour examiner l'approche à adopter lors de la quatrième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, y compris pour les préparatifs des réunions d'information prévues en vue de cette réunion. Le Secrétariat proposerait une date qui convienne pour cette réunion et la réunion d'information informelle prévue à l'intention des États Membres.

- Les projets de réunions bilatérales distinctes entre l’organe intergouvernemental de négociation et les coprésidents et les bureaux du Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005) avanceraient et que le Secrétariat commencerait à établir les ordres du jour de ces réunions.
- Le Secrétariat proposerait des dates pour la tenue de réunions sur des processus clés, tels que le Dispositif pour accélérer l’accès aux outils de lutte contre la COVID-19, l’examen universel de l’état de santé et de préparation et le Centre d’information sur les pandémies et les épidémies.
- Le Secrétariat établirait des documents d’information supplémentaires sur un certain nombre de questions soulevées au cours de cette réunion, pour examen par les membres du Bureau lors d’une réunion ultérieure.

= = =